

L'ajournement

Un certain nombre de localités de la région de Montréal demeurent sans protection et nous avons eu des discussions avec les autorités provinciales à ce sujet. De toute évidence, il est impossible de protéger toutes les localités en même temps, mais le gouvernement fédéral peut être fier de ses réalisations, entre autres dans la région de Montréal. Quiconque laisse entendre le contraire ne comprend tout simplement pas la complexité du problème des crues. Je le répète, nous ne pouvons agir partout à la fois.

Il est extrêmement dispendieux de lutter contre les inondations et souvent il existe d'autres moyens d'assurer la protection des localités menacées. J'ai déjà parlé d'utiliser un réservoir d'entreposage dans le bassin supérieur et d'aménager des ouvrages régulateurs à l'extrémité supérieure de la rivière des Mille-Îles. Ces solutions de rechange peuvent être aussi efficaces que les travaux de protection entrepris sur place comme la construction de digues. Nous—et je parle ici du gouvernement fédéral de concert avec le gouvernement provincial—n'avons pas terminé tous les travaux qui s'imposent dans la région de Montréal. A cause des restrictions, cela prendra plus de temps que prévu. Dans l'intervalle, nous poursuivons nos études de concert avec le Québec et l'Ontario sur la meilleure façon d'employer les réservoirs existants et le lac Ontario à des fins d'entreposage pour réduire les inondations dans la région de Montréal.

M. l'Orateur adjoint: A l'ordre, s'il vous plaît. Je regrette d'interrompre le député, mais son temps de parole est expiré.

● (2212)

LES PÊCHERIES—LA FERMETURE DE LA MINE DE SPATH FLUOR
À ST. LAWRENCE (T.-N.)—LES EFFETS SUR L'EMPLOI DANS
L'INDUSTRIE

M. John C. Crosbie (Saint-Jean-Ouest): Monsieur l'Orateur, la ville de St. Lawrence, Terre-Neuve, a été condamnée à mort par l'Alcan quand cette société a décidé d'y fermer sa mine de spath fluor. Le gouvernement provincial de Terre-Neuve, la Fishery Products Ltd. et le comité de citoyens de St. Lawrence ont établi un plan pour ressusciter la ville économiquement en construisant une usine de transformation du poisson à St. Lawrence qui dispose d'un bon port, afin de donner de l'emploi aux pêcheurs de la région qui travaillaient à la mine auparavant. On a pris toutes les mesures nécessaires, et tout le monde est prêt pour lancer l'affaire, si ce n'est le ministre des Pêches et de l'Environnement (M. LeBlanc), qui se fait prier et qui attend depuis à peu près trois mois pour décider s'il va permettre ou non à deux bateaux de pêche portugais à filets maillants de pêcher pour le compte de cette usine pour qu'elle soit viable, qu'elle reçoive assez de poisson pour demeurer en exploitation pendant un nombre raisonnable d'années et être économiquement rentable et viable.

Autrement dit, monsieur l'Orateur, nous en sommes maintenant au point où notre dictateur des pêches s'agite inutilement pendant que la ville de St. Lawrence dépérit. Les gens de la localité vivent de l'assurance-chômage qui commence à prendre fin.

Tout était prêt pour que les travaux de construction de cette usine commencent le 1^{er} août. Ils ont été retardés parce que nous attendons la décision du ministre des Pêches du Canada, et nous en sommes maintenant au 13 novembre. Ces travaux seront subventionnés par le MEER. La Fishery Products Ltd.

investit des fonds et le gouvernement provincial participe également.

Le 20 janvier dernier, un adjoint du MEER, M. Tom Webb, aurait dit que le gouvernement fédéral ne prendrait pas une décision de sitôt relativement à l'usine de poisson envisagée. Onze mois ont passé depuis, et aucune décision n'a encore été prise. A la même date, le 20 janvier, un porte-parole du bureau du ministre a répondu de façon évasive quand on lui a demandé une idée de la date où le gouvernement fédéral prendrait une décision relativement à la proposition de St. Lawrence. Il avait raison de ne rien promettre. Tout le travail était fait, et en juillet, quand le ministre a pensé que le déclenchement d'élections générales était imminent, il a donné son approbation générale au plan.

On devait donner le statut d'immigrants reçus au capitaine Almeida, le propriétaire portugais, ainsi qu'à son équipage. Selon la proposition, les navires devaient pêcher pour le compte d'une société canadienne. Les pêcheurs seraient des immigrants reçus chargés d'enseigner leurs méthodes aux Terre-Neuviens. Il semblerait que ces navires sont vraiment excellents et que leurs nouvelles méthodes leur permettent de très bonnes pêches. Le gouvernement portugais s'est toutefois opposé à cette façon de faire, et le ministre étudie depuis plusieurs mois maintenant la proposition voulant que l'on accorde une concession à ces navires pour qu'ils puissent conclure un contrat aux termes duquel ils livreraient leurs poissons à cette nouvelle usine de St. Lawrence. Le ministre ne fait toujours rien.

Il a dit aujourd'hui qu'il enverrait cette semaine une proposition modifiée à la Fishery Products Ltd. Cela signifie qu'on n'entreprendra pas de travaux de construction et que l'usine ne sera pas prête au printemps à traiter le poisson. La population passera, humiliée, des prestations d'assurance-chômage aux prestations d'assistance sociale, faute d'une initiative de la part du ministre.

Le ministre a interdit à la Nordsee d'investir à Harbour Grace, ce qui aurait pourtant fourni du travail à longueur d'année à cet endroit. Il s'oppose à une mainmise étrangère, à une ingérence étrangère dans la pêche canadienne et pourtant il a convenu de toutes sortes de marchés avec les Bulgares et les Russes pour l'achat de poisson du syndicat à Terre-Neuve. Il a accepté que des chalutiers de l'Allemagne de l'Est viennent porter leur poisson aux usines de la côte sud de Terre-Neuve—poisson qui fait parti du quota canadien pour ces usines. Il a convenu avec les Norvégiens de laisser leurs navires porter le poisson à quatre usines de traitement du poisson à la baie de la Conception et la baie de la Trinité, mais il n'accepte pas cette entente avec deux navires portugais pour que cette nouvelle usine de traitement du poisson soit construite à St. Lawrence afin de donner à ces mineurs abandonnés un peu d'espoir, d'emploi et de travail pour l'avenir, ou alors il ne s'est pas encore décidé à cet égard. Pourquoi, monsieur l'Orateur, continue-t-il d'agir ainsi?

Le gouvernement provincial, la Fishery Products Ltd, toutes les parties visées enfin reconnaissent que c'est le ministre seul qui met des bâtons dans les roues de cette entreprise. J'aimerais citer un passage d'une colonne qui s'intitule «Double 007» et qui a paru dans le journal du 8 novembre. Cette colonne est ordinairement très favorable au ministre et au parti libéral. On peut entre autres y lire ce qui suit: